

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CRELANCO SC SUR L'EXERCICE 2023 A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Le rapport du conseil d'administration de CrelanCo SC à l'assemblée générale passe en revue les activités et les résultats de la société durant l'année écoulée.

CrelanCo SC est une caisse agréée par Crelan SA et fait partie de la Fédération d'établissements de crédit et du groupe Crelan. La société est affiliée à l'organisme central Crelan SA depuis la création de la Fédération d'établissements de crédit le 29 décembre 1993. Le 5 novembre 2015, elle a repris les autres caisses du groupe Crelan par l'intermédiaire d'une fusion.

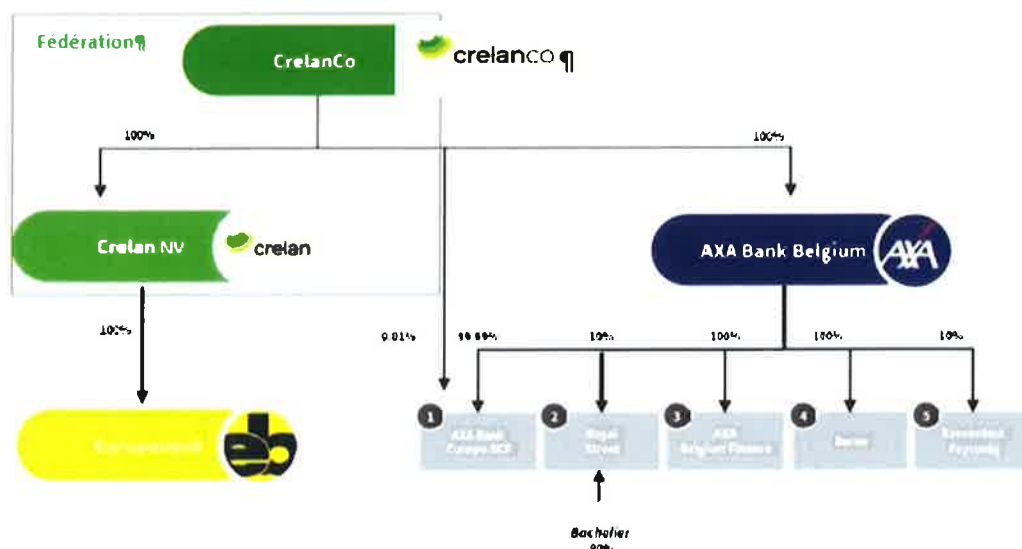
CrelanCo SC et Crelan SA, dont les engagements sont solidaires, forment ensemble une Fédération d'établissements de crédit dont Crelan SA est l'organisme central, suivant l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit.

Les comptes annuels de CrelanCo SC et de Crelan SA sont globalisés en vertu de la décision du 29 mars 1994 de la Commission bancaire, financière et des assurances.

Par l'achat de l'unique action de Crelan Insurance SA dans Crelan SA, au 13 décembre 2021, CrelanCo SC détient 100% des actions et des droits de vote dans Crelan SA.

Le conseil d'administration du 21 décembre 2021 a approuvé le dossier d'acquisition d'AXA Bank Belgium de sorte que CrelanCo SC a repris 100% des actions détenues par AXA Belgium. De cette manière, CrelanCo SC détient 100% des actions et des droits de vote dans AXA Banque Belgium SA.

La structure du Groupe Crelan sous forme simplifiée est dès lors la suivante au 31 décembre 2023.



**Mandats d'administrateurs :**

Lors de l'assemblée générale statutaire du 27 avril 2023 les modifications suivantes ont été approuvées :

- La fin du mandat d'Ann Dieleman en tant qu'administratrice non-exécutive
- Le renouvellement du mandat de Luc Versele en tant que vice-président du conseil d'administration, pour une période de six ans

Le conseil d'administration de CrelanCo SC est composé comme suit au 31/12/2023 :

Président	Benoît Bayenet
Vice-président	Luc Versele
Administrateurs	Bernard De Meulemeester Xavier Gellynck Pierre Léonard Claude Melen Sarah Scaillet Marianne Streel Hendrik Vandamme
Conseiller	Clair Ysebaert

Le président et le vice-président du conseil d'administration, ainsi que tous les autres administrateurs, représentent CrelanCo SC au sein du conseil d'administration de Crelan SA et AXA Bank Belgium SA.

Conformément à l'article 19 des statuts la gestion de CrelanCo SC est assurée par le comité de direction de Crelan SA aussi longtemps que CrelanCo SC est affiliée à la Fédération d'établissements de crédit.

Le comité de direction de CrelanCo SC et Crelan SA est composé comme suit au 31/12/2023 :

CEO	Philippe Voisin
CCO	Joris Cnockaert
CRO	Pieter Desmedt
COO & CHRO	Jean-Paul Grégoire
CIO	Frédéric Mahieu
CFO	Emmanuel Vercoustre

Conformément à l'article 62 § 2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et conformément au règlement de la Banque Nationale en la matière, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées hors du Groupe Crelan par ses administrateurs et dirigeants effectifs. La situation au 31 décembre 2023 est la suivante :

	Fonctions au sein de CrelanCo SC	Entreprise dans laquelle le mandat externe a été repris	Siège	Type d'activité	Cotés	Fonctions au sein de cette entreprise
<b>Benoît BAYENET</b>	Président du conseil d'administration	La Financière du Bois SA	Rue de la Plaine 11, 6900 Marche-en-Famenne Belgique	Société d'investissement	Non	Président du conseil d'administration
<b>Luc VERSELE</b>	Vice-président du Conseil d'Administration	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Bernard DE MEULE-MEESTER</b>	Administrateur non exécutif	Bernard De Meulemeester BV	Boerendreef 17, 2970 Schilde Belgique	Société de gestion et de conseil	Non	Gérant
		Adviesbureau De Annes BV	Boerendreef 17, 2970 Schilde Belgique	Société patrimoniale	Non	Gérant
		Xerius Association d'assurances mutuelle	Brouwersvliet 4, 2000 Anvers Belgique	Association d'assurances mutuelle	Non	Administrateur non-exécutif
		Union Nationale des Mutualités Libres (Helan)	Route de Lennik 788A, 1070 Bruxelles Belgique	Mutualité	Non	Administrateur non exécutif et membre du comité des risques
		SMA MLOZ Insurance	Route de Lennik 788A, 1070 Bruxelles Belgique	Compagnie d'assurances	Non	Administrateur non exécutif et membre du comité des risques
<b>Xavier GELLYNCK</b>	Administrateur non exécutif	Thalix BV	Beekstraat 35, 9920 Lievegem Belgique	Société de gestion	Non	Gérant
<b>Pierre LEONARD</b>	Administrateur non exécutif	Sowafinal SA	Avenue Maurice-Destenay 13, 4000 Liège Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif

		AWEX SA	Place Saintelette 2, 1080 Bruxelles Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		EWATE SA	Avenue Maurice-Destenay 13, 4000 Liège Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Le Circuit de Spa-Francorchamps SA	Route du Circuit 55, 4970 Stavelot Belgique	Exploitation de circuit automobile	Non	Administrateur non exécutif
<b>Claude MELEN</b>	Administratrice non exécutive	Ethias SA	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège Belgique	Compagnie d'assurance	Non	Administratrice non exécutive et membre du comité d'audit et du comité des risques
		Luminus SA	Boulevard du Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles Belgique	Fournisseur d'énergie	Non	Administratrice non exécutive
		Brussels South Charleroi Airport SA	Rue des Frères Wright 8, 6042 Charleroi Belgique	Exploitation d'aéroport	Non	Administratrice non exécutive et présidente du comité d'audit
<b>Sarah SCAILLET</b>	Administratrice non exécutive	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Marianne STREEL</b>	Administratrice non exécutive	Rhisnagri SA	Rue Godefroid 1A, 5000 Namur Belgique	Société patrimoniale	Non	Administratrice non exécutive
		La Ferme du Manoir SA	Rue du Spinoy 3, 5080 Rhisnes Belgique	Société patrimoniale	Non	Administratrice non exécutive
		Monjoie-Streel Société agricole	Rue du Spinoy 3, 5080 Rhisnes Belgique	Société agricole	Non	Gérante
		Metha'Org Wallonie SC	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Société d'investissement	Non	Administratrice non exécutive

		Le Secrétariat des Assurances SC	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Courtier d'assurance	Non	Administratrice non exécutive
		eFWA SRL	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Services TIC	Non	Administratrice non exécutive
		FWA Invest SRL	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Société d'investissement	Non	Administratrice non exécutive
		Maison de l'Agriculture et la Ruralité SA	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Consultance et conseils	Non	Administratrice non-exécutive
		Pleinchamp SRL	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Maison d'édition	Non	Administratrice non exécutive
<b>Hendrik VANDAMME</b>	Administrateur non exécutif	Immo-Conscience CV	Industrieweg 53, 8800 Roulers Belgique	Société patrimoniale	Non	Administrateur non exécutif
		Sopabe CV	Boulevard Anspach 111 bte 10, 1000 Bruxelles Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Sopabe-T CV	Boulevard Anspach 111 bte 10, 1000 Bruxelles Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
<b>Philippe VOISIN</b>	CEO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Joris CNOCKAERT</b>	CCO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Pieter DESMEDT</b>	CRO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Jean-Paul GREGOIRE</b>	COO & CHRO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

---

<b>Frédéric MAHIEU</b>	CIO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Emmanuel VERCOUSTRE</b>	CFO	AXA Banque France SA	Rue Carnot 203-205, 94138 Fontenay-sous-Bois France	Organisme de crédit	Non	Administrateur non exécutif et membre du Comité d'audit

---

## Activités et résultats de la société durant l'année écoulée

Le conseil d'administration de CrelanCo SC s'est réuni six fois en 2023.

Le conseil d'administration de CrelanCo SC défend les intérêts des actionnaires coopérateurs et supervise le fonctionnement coopératif. Plus concrètement, cela concerne, par exemple, la détermination du dividende, le suivi de l'évolution du capital coopératif et du nombre d'actionnaires coopérateurs, le développement de projets coopératifs, le suivi du bon fonctionnement de la Crelan Foundation et les initiatives en faveur du secteur agricole et horticole.

Outre les points qui relèvent statutairement de sa compétence, le conseil d'administration a consacré une attention particulière aux dossiers relatives aux activités du groupe Crelan et plus particulièrement au suivi stricte du programme d'intégration et migration (I&M) ayant comme objectif de migrer, au cours de juin 2024, les activités d'AXA Bank vers l'environnement de Crelan et de fusionner ultérieurement les deux entités.

En tant qu'actionnaire unique de Crelan SA et AXA Bank Belgium SA, le conseil d'administration de CrelanCo SC prend naturellement en considération les objectifs des deux entités et la stratégie pour les atteindre. L'analyse des possibilités de croissance externe fait également partie de ses tâches.

	<b>CrelanCo</b>	<b>Crelan</b>
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des idéaux coopératifs et défense des intérêts des actionnaires coopérateurs</li> <li>• Définition et suivi de l'implémentation de la stratégie du groupe Crelan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assumer la responsabilité globale de la banque</li> <li>• Déterminer et superviser notamment la stratégie et les objectifs du groupe Crelan et la politique en matière de risques, y compris le niveau de tolérance aux risques</li> <li>• Gestion technique, opérationnelle et prudentielle du groupe Crelan</li> </ul>
Principales responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la définition de la stratégie du groupe Crelan, en superviser l'implémentation par Crelan SA et proposer, le cas échéant, des amendements</li> <li>• Préparer les positions à défendre par les administrateurs désignés par CrelanCo SC au sein du conseil d'administration de Crelan SA</li> <li>• Développer et défendre les projets qui répondent aux valeurs coopératives de CrelanCo SC</li> <li>• Assurer le suivi du capital coopératif (émission et/ou vente d'actions coopératives) et du nombre d'actionnaires coopérateurs</li> <li>• Déterminer le dividende coopératif</li> <li>• Analyser les éventuelles opportunités de croissance externe du groupe Crelan</li> <li>• Suivre les activités agricoles et horticoles belges</li> <li>• Superviser les activités de la Crelan Foundation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implémentation de la stratégie approuvée du groupe Crelan</li> <li>• Gestion opérationnelle des activités bancaires et financières de Crelan SA, CrelanCo SC et des filiales</li> <li>• Mise en conformité de la banque aux exigences réglementaires et prudentielles de la BNB et la BCE</li> <li>• Maintien des liquidités et de la solvabilité de la banque à un niveau adéquat</li> </ul>

Le conseil d'administration a également été informé tout au long de l'année de l'évolution mensuelle des résultats commerciaux, financiers et comptables et de l'état de la situation de la position de risque des différentes entités du groupe Crelan.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2023, le Cooperative Banking Office a vu le jour, un nouveau département sous la direction d'un Chief Cooperative Banking officer (Isabelle D'haeninck), rapportant directement au CEO de Crelan SA.

La mission de ce département est de renforcer l'engagement coopératif et de garantir une plus grande satisfaction de toutes les parties prenantes. L'objectif est, par une approche transversale, en coopération avec tous les domaines de la banque et avec les conseils d'administration de CrelanCo et de Crelan, de renforcer la visibilité de la marque coopérative et d'augmenter le nombre d'actionnaires coopérateurs et de clients.

Le Chief Cooperative Banking officer est responsable pour les domaines suivants :

### **1) Cooperator Engagement**

Cette équipe contribuera à développer et à renforcer la value proposition coopérative et la communication qui y est liée.

La création d'une véritable communauté coopérative, mettant les actionnaires coopérateurs au cœur du commerce, est un autre élément central.

En outre, cette équipe travaillera au développement de la marque coopérative et à l'amélioration de la visibilité de Crelan en tant que banque coopérative.

Les agents des deux banques seront naturellement impliqués dans ce projet coopératif. Ils sont les premiers et plus importants ambassadeurs.

### **2) People Engagement**

Cette équipe travaillera sur la culture coopérative et, plus spécifiquement, sur la traduction de des valeurs coopératives en comportement concret.

Des sessions d'information, des campagnes de sensibilisation et des formations sur la banque coopérative seront également organisées, tant pour les employés et les agents que pour les actionnaires coopérateurs, les clients et les prospects, à côté de l'information et la sensibilisation de la communauté locale.

Enfin, le projet diversité et inclusion, qui a déjà été lancé, sera également poursuivi dans cette équipe.

### **3) Cooperative governance**

Dans ce domaine il sera examiné comment impliquer davantage les actionnaires coopérateurs dans les activités de la banque et leur donner la parole, par exemple en les interrogeant sur des sujets tels que la durabilité et la diversité et inclusion en les encourageant à participer à l'assemblée générale et en organisant des conférences pour les actionnaires coopérateurs.





#### 4) ESG

Pour ce domaine nous renvoyons, d'un côté, au chapitre 'Crelan, une banque coopérative et durable' dans le rapport de gestion consolidé du groupe Crelan et, de l'autre, au rapport de durabilité séparé du groupe Crelan.



Au 31 décembre 2023, le groupe Crelan compte 1.713 employés salariés, dont 705 travaillent pour Crelan, 705 pour AXA Bank et 379 pour Europabank.

A côté de ce personnel salarié réparti dans les différentes entités du groupe, 1.449 collaborateurs travaillent dans le réseau d'agents de Crelan SA avec le statut d'agent indépendant ou d'employé salarié d'un agent indépendant, tandis qu'AXA Bank compte 1.294 agents indépendants ou employés d'un agent indépendant. En conséquence, le nombre total de collaborateurs du groupe Crelan s'élève à 4.556.

Le réseau d'agences de Crelan comprend, au 31 décembre 2023, 426 points de vente, celui d'AXA Bank 319. Europabank compte 47 agences salariées.

Nous renvoyons au rapport annuel consolidé pour le rapport des activités du groupe Crelan sur l'exercice 2023.

Au sein du groupe Crelan, CrelanCo SC est une société coopérative agréée par le Conseil national de la Coopération (CNC), ce qui souligne les valeurs coopératives du groupe Crelan.

Par l'arrêté royal du 4 mai 2016, les conditions d'agrément des sociétés coopératives ont été modifiées et clarifiées par le CNC de la manière suivante :

- Les sociétés coopératives agréées doivent consacrer une partie des revenus annuels de la société à l'information et à la formation des membres, actuels et potentiels, ou du grand public;
- Le conseil d'administration des sociétés coopératives agréées doivent faire annuellement un rapport spécial sur la manière dont la société veille à réaliser les conditions d'agrément.

L'agrément a maintenant une durée indéterminée et reste donc valable tant que la société coopérative continue à remplir les conditions d'agrément déterminées par l'arrêté royal du 8 janvier 1962.

Nous renvoyons à l'annexe 2 de ce rapport de gestion pour le rapport spécial du conseil d'administration relatif au respect des conditions d'agrément de la société.

## Résultats sur l'exercice 2023 de CrelanCo SC

Le résultat consolidé du groupe Crelan, en IFRS, s'élève à 207,0 millions EUR en 2023. Le total du bilan consolidé s'élève à 53,99 milliards EUR. Nous renvoyons au rapport annuel consolidé du groupe Crelan pour les résultats détaillés du groupe Crelan sur l'exercice 2022,.

Les résultats des différentes entités sont publiés en BeGAAP.

CrelanCo SC enregistre un résultat de 268,06 millions EUR sur l'exercice 2023. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent (22,43 millions EUR), il reste un bénéfice à distribuer de 290,49 millions EUR.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale statutaire du 25 avril 2024 le versement d'un dividende coopératif correspondant à 4,25% du montant investi en actions coopératives. Cela représente un montant de 38,68 millions EUR. Conformément à l'article 26, § 1 des statuts, il est proposé de distribuer le dividende début mai 2024.

Le bénéfice à reporter à l'exercice 2024 s'élève donc à 251,81 millions EUR.

Les comptes annuels de CrelanCo SC sont clôturés le 31 décembre 2023 avec un bilan total de 13,56 milliards EUR. Les fonds propres passent à 1,36 milliards EUR, dont 940,64 millions EUR de capital coopératif et 164,33 millions EUR de réserves.

## Événements notables après 2023

L'année 2024 a bien commencé pour Crelan SA, qui a émis avec succès sur le marché, en janvier 2024, une Note senior non privilégiée à huit ans pour un montant de 750 millions EUR. Cette émission constitue une étape importante dans le développement du programme d'émission de la banque et soutient l'objectif de son ratio MREL.

Aucun autre événement notable n'est survenu depuis la date du bilan qui nécessite un ajustement des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2023 ou des explications y afférentes.



Le conseil d'administration tient à remercier tous les collaborateurs pour les résultats obtenus dans cette année 2023 et pour leur dévouement journalier pour développer le groupe Crelan et pour les efforts particuliers qu'ils ont déployés et continueront à déployer pour la réalisation du programme d'intégration & migration ambitieux.

Le conseil d'administration souhaite également exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à tous les actionnaires coopérateurs et aux clients pour la confiance qu'ils accordent au groupe Crelan.

Pour le conseil d'administration,

A blue ink signature of Luc Versele, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Luc Versele  
Vice-Président

A blue ink signature of Benoît Bayenet, featuring a large, stylized 'B' and 'B' followed by 'enet' and a long horizontal stroke.

Benoît Bayenet  
Président

## ANNEXE 1

### RISK MANAGEMENT : ÉVOLUTION DES MISSIONS-CLÉS

#### Gestion générale des risques

Risk management se concentre sur différentes spécialisations:

- Identification, mesure, suivi et contrôle des risques crédit, financiers, opérationnels et de sécurité informatique ;
- Avis sur tous les grands dossiers de crédit ;
- Développement et validation de modèles internes utilisés dans le cadre de l'IRB (approche Internal Rating Based) et de l'IFRS 9 ;
- Préparation, coordination et validation des rapports réglementaires tels que l'ICAR (Rapport Annuel Contrôles Internes), l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), le Plan de redressement, le rapport du troisième pilier...

La banque a créé différents comités internes de risques pour organiser au mieux la gestion des risques. Ces comités contrôlent les risques crédit, financiers, opérationnels (y compris les contrôles permanents) et informatiques, ainsi que les risques liés aux entités.

La banque a également mis en place un Risk Appetite Framework qui tient compte d'un certain nombre d'indicateurs clés en matière de solvabilité, de liquidité, de rentabilité et d'autres paramètres du portefeuille crédit. Le respect des limites est contrôlé au moins une fois par trimestre.

Début 2022, la crise du covid-19 a cédé la place à la crise énergétique. La banque a entrepris plusieurs analyses pour évaluer l'impact potentiel d'éventuelles pertes de crédits sur sa situation financière :

- L'identification des dossiers présentant un risque potentiel dans les segments professionnel et agricole;
- L'analyse de la capacité de remboursement des clients particuliers;
- L'analyse des impacts à l'aide du test de résistance de la BCE.

À la fin de 2023, la banque disposait toujours d'un portefeuille de crédits sain et les répercussions de la crise énergétique sont restées limitées. Néanmoins, elle a opté pour une politique prudente et à la fin de l'année, elle avait constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques potentiels.

En 2023, la banque a continué à accorder une grande attention à l'intégration prévue de Crelan et d'AXA Bank Belgium. Celle-ci aura un impact sur l'organisation du risk management. Dans le cadre de l'intégration des activités, la banque adopte une approche « best of both worlds ». En outre, le risk management suivra de près le processus d'intégration et migration afin que les risques associés à ce projet soient correctement gérés.

#### RISQUE DE CREDIT

Crelan maîtrise le risque de crédit sur base de la politique en matière de crédit, d'une part, et sur un système de séparation des fonctions dans l'activité crédits, d'autre part. Divers comités suivent ainsi « l'appétit au risque ».

Les compétences en matière d'octroi de crédits sont réparties entre le comité de direction, le comité des engagements crédits et les gestionnaires de crédit individuels (toujours selon le principe des quatre yeux) en fonction des différents niveaux d'encours crédit et de notation des clients.

Le comité de surveillance crédits est compétent pour la gestion de l'encours crédit, notamment pour les crédits sur la « liste des crédits sous surveillance ». Le comité des provisions crédits est compétent pour placer des clients sous statut de « défaut qualitatif », pour fixer et adapter des réductions de valeur, pour dénoncer des crédits et amortir des créances.

Les limites en matière de crédit sont actualisées tous les ans dans le cadre de l'évaluation globale du risque de crédit de la banque et sont approuvées par le comité des risques et de compliance et le conseil d'administration.

Le risque de crédit est géré à l'aide de modèles de notation qui attribuent un score de crédit à chaque client. La notation du client est cruciale pour les décisions en matière d'octroi et de gestion des crédits. La performance de ces modèles est suivie régulièrement et les résultats sont validés et approuvés par le Lending Risk Committee (LRC).

Pour chaque dossier relevant de la compétence du comité des engagements crédits et/ou du comité de direction, un avis indépendant du risk management est indispensable.

Comme chaque année, la politique de crédit a été mise à jour en 2023 et validée par le comité des risques et de compliance et par le conseil d'administration.

## **RISQUE DE TAUX, DE LIQUIDITE ET DE MARCHE**

Le suivi des risques financiers de toutes les entités bancaires du groupe Crelan se déroule via un système centralisé. La structure du groupe est de cette façon renforcée par le biais du suivi des risques financiers et toutes les filiales sont intégrées opérationnellement dans la politique financière et le suivi des risques du groupe.

Le département BSM (Balance Sheet Management) est responsable du suivi du risque de taux, du risque d'option et du risque de liquidité au sein de la banque. Le développement des modèles servant à l'identification, à l'analyse, à la surveillance et au rapportage de ces risques au sein de la banque est réalisé par BSM. Risk management joue le rôle de validateur de ces modèles.

Le risque de taux est couvert par des instruments financiers tels que les interest rate swaps, caps et swaptions.

Aussi bien l'écart de taux fixe interne que le rapportage réglementaire du risque de taux sont contrôlés par risk management.

La responsabilité de la gestion et du rapportage des risques financiers, ainsi que le contrôle des limites applicables incombent en premier lieu aux différentes lignes d'activités. Risk management se charge du contrôle en deuxième ligne de ces limites financières en validant de manière indépendante les données communiquées par le département BSM. Crelan

souhaite ainsi exclure les erreurs dans les rapports destinés aux autorités de régulation, au BSR-comité, au comité de direction et au conseil d'administration.

En 2023, la BCE a procédé à une inspection concernant la gestion du risque de taux par le groupe Crelan. Elle a ensuite formulé un certain nombre de recommandations pour lesquelles la banque a élaboré un plan d'action.

## **RISQUES OPERATIONNELS**

Les activités de l' Operational Risk Management (ORM) sont axées sur la maîtrise des risques opérationnels et les pertes potentielles qui peuvent en découler. Ces risques concernent à la fois le fonctionnement interne et celui des parties externes. Des processus inadéquats ou défaillants, des erreurs humaines et des perturbations du système peuvent être à l'origine de ces risques.

Dès lors, l'équipe recueille et analyse les données sur les incidents opérationnels, surveille les indicateurs de risque et procède à des évaluations des risques. Elle veille également à ce que les différents processus de la banque s'inscrivent dans un cadre de contrôle interne rigoureux et que ces derniers fassent régulièrement l'objet de tests indépendants pour garantir leur efficacité et leur bon fonctionnement.

Ce cadre de contrôle interne se fonde sur les lignes directrices élaborées par ORM et a pour objectif de :

- Décrire les processus sous forme de flowcharts ;
- Identifier les risques inhérents et les contrôles existants ;
- Identifier les risques résiduels ;
- Elaborer des mesures correctives appropriées pour les risques identifiés.

En 2023, ORM a accordé une attention particulière à la gestion et au suivi de l'utilisation de l'informatique utilisateur (End User Computing) et de la gestion du risque fournisseur au sein de la banque.

## **RISQUES LIES A LA SECURITE INFORMATIQUE**

Le secteur financier est souvent la cible des cybercriminels. La banque a le devoir de surveiller en permanence les menaces et d'anticiper les abus éventuels.

En 2023, l'équipe IT Security Management (ISM) s'est concentrée sur le renforcement de l'hygiène de base pour la cybersécurité et sur le maintien de la maturité sécuritaire de la banque après l'intégration de Crelan et d'AXA Bank.

Les activités de sécurité sont divisées en deux niveaux : une première ligne qui se concentre sur le suivi opérationnel et une seconde ligne qui se concentre sur la description des risques, l'élaboration des politiques et la réalisation de contrôles. Ces contrôles ont été renforcés par la création d'un cadre de vérification de la sécurité et de la conformité.

Grâce à des formations continues à la sécurité pour les collaborateurs des sièges et du réseau d'agences Crelan et AXA Banque s'engagent à maintenir le niveau de sensibilisation interne à la (cyber)sécurité. Au cours du mois européen de la sécurité, ISM a organisé une « journée de la sécurité » avec des intervenants externes et des démonstrations pour attirer concrètement l'attention sur la culture de la sécurité. Ces initiatives se poursuivront en 2024.

La sécurité des infrastructures de la banque a été intensifiée grâce à plusieurs projets qui font partie d'un programme d'amélioration continue qui implique des mesures et un suivi accru.

Ce programme est également axé sur les services électroniques à la clientèle et sur la sensibilisation des clients à la sécurité bancaire.

Les accords conclus avec les fournisseurs en matière de sécurité, notamment concernant la protection des données à caractère personnel et les activités externalisées ont été renforcés et font l'objet de contrôles stricts.

Bien entendu, ces éléments sont soumis à des contrôles répétés des premières, secondes et troisièmes lignes de défense.

Par ailleurs, différents contrôles et tests ont été réalisés dans le cadre de la politique de continuité et, le cas échéant, les choses ont été ajustées et améliorées. Ces activités se poursuivront en 2024, notamment à la lumière du règlement européen DORA (Digital Operational Resilience Act).

Enfin, Crelan a continué à investir dans la préparation de l'infrastructure et de l'organisation futures de la banque en vue de l'intégration d'AXA Bank. Bien entendu, ces projets incluent dès le départ, sous l'œil attentif de la seconde ligne, une sécurité orientée vers l'avenir.

## **PLAN DE REDRESSEMENT**

Crelan a élaboré un premier plan de redressement (recovery plan) selon les recommandations des autorités de contrôle.

Sur base des orientations de l'ABE, la banque a développé plusieurs indicateurs de risque dans les domaines de la solvabilité, de la liquidité et de la rentabilité. Pour chaque indicateur, des seuils d'alerte et un seuil critique de rétablissement ont été définis, de sorte qu'en cas de dépassement, des options de rétablissement puissent être enclenchées.

La banque a développé pour ce faire cinq scénarios : crise de solvabilité, crise de liquidité, scénario mixte, crise spécifique de la sécurité informatique et scénario ayant un impact sur le ratio de levier.

Pour ces cinq scénarios, une liste d'options de redressement possibles ont été identifiées. Elles peuvent être mises en œuvre rapidement et, si nécessaire, simultanément.

Dans chacun de ces cas, les options de redressement poursuivies permettent au Groupe de sortir de la zone de danger.

## **ICAAP / ILAAP**

Ces rapports ont pour but de vérifier si la banque dispose de fonds propres et de liquidités suffisants, ce qui est le cas.

En effet, la banque est en mesure de supporter tous les risques découlant de ses activités grâce à un volume suffisant de fonds propres et sa position de liquidité est nettement supérieure aux minima légaux pour faire face aux scénarios de stress.





Le groupe Crelan aborde l'adéquation du capital et des liquidités d'un point de vue réglementaire et économique (interne). En outre, la banque définit clairement sa stratégie en matière de capital et de liquidités ainsi que les exigences minimales auxquelles elle doit répondre dans des conditions de marché normales et des conditions de stress.

Le groupe Crelan dispose dès lors d'une position solide en termes de liquidités et de capital.

### **QUALITE DES DONNEES**

La banque a lancé un projet d'envergure visant à améliorer significativement la qualité des données utilisées dans ses processus opérationnels ainsi que dans le reporting interne, externe et réglementaire.

Ce projet porte sur la gouvernance et l'élaboration efficaces, d'une part, et se concentre sur les données du portefeuille de crédits afin de renforcer les processus de données, d'autre part.

## ANNEXE 2

### **RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AU RESPECT DES CONDITIONS D'AGREMENT DE LA SOCIETE PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA COOPERATION**

#### **Préambule:**

Crelan SA et CrelanCo SC forment une Fédération d'établissements de crédit, conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, dont Crelan SA assume le rôle d'établissement central. Il existe une solidarité complète entre les deux entités de la Fédération des établissements de crédit, ce qui explique pourquoi les résultats de Crelan SA et ceux de CrelanCo SC sont globalisés.

Conformément à la décision de la Commission bancaire, financière et des assurances du 29 mars 1994, la Fédération des établissements de crédit Crelan peut établir et déposer des comptes annuels communs de ses sociétés constituantes.

Le capital coopératif de CrelanCo SC est détenu par 283.629 actionnaires coopérateurs au 31 décembre 2023.

Le comité de direction de Crelan SA est responsable de la gestion opérationnelle tant de la Crelan SA que de CrelanCo SC. Conformément aux règles d'affiliation de la Fédération des établissements de crédit, le comité de direction de Crelan SA peut transférer certaines de ses compétences à certains de ses membres ou à des membres du personnel de Crelan SA ou d'autres sociétés de la Fédération des établissements de crédit Crelan.

Les initiatives à caractère coopératif envers les actionnaires coopérateurs, les agents et leur personnel et les collaborateurs salariés sont centralisées dans le nouveau département Cooperative Banking office (voir ci-dessus), rapportant directement au CEO de Crelan SA, étant l'organisme central au sein de la Fédération des établissements de crédit.

#### **I. Le conseil d'administration évalue les conditions d'agrément**

1. L'affiliation des actionnaires coopérateurs doit être volontaire et la société ne peut refuser l'affiliation d'actionnaires coopérateurs ou prononcer leur exclusion que si les intéressés ne remplissent pas ou plus les conditions générales d'admission prévues dans les statuts ou s'ils commettent des actes contraires aux intérêts de la société;
2. Les actions du capital coopératif, même si elles sont de valeur différente, confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations, sous réserve de ce qui est dit au point 3. ci-après en ce qui concerne le droit de vote aux assemblées générales;
3. Tous les actionnaires coopérateurs ont une voix égale en toutes matières aux assemblées générales, quel que soit le nombre d'actions coopératives dont ils disposent ;
4. Les administrateurs et les commissaires sont nommés par l'assemblée générale;

5. Le dividende\* sur les actions du capital coopératif octroyé aux actionnaires coopérateurs ne peut dépasser 6% de la valeur nominale des actions coopératives après retenue du précompte mobilier.

*\* le dividende qui a été attribué au résultat de l'exercice 2022 s'élève à 4,25%*

6. Le but principal de la société est de procurer aux actionnaires coopérateurs un avantage financier et non-financier (cfr sous III ci-dessous) répondant à leurs besoins professionnels ou privés;
7. Le mandat des administrateurs et des actionnaires coopérateurs chargés du contrôle est gratuit;
8. Une partie des ressources annuelles de la société (cfr sous IV ci-dessous) est consacrée à l'information et à la formation de ses actionnaires coopérateurs actuels et potentiels, ou du grand public.

II. **Le conseil d'administration prend connaissance des différentes initiatives, prises dans le cadre d'une idée coopérative, dont différentes initiatives concernant l'information et la formation de ses actionnaires coopératifs actuels ou potentiels et au grand public.**

La durabilité est inscrite dans les gènes de Crelan. C'est étroitement lié à sa structure coopérative, à sa stratégie, à son fonctionnement local et à son échelle gérable. Par définition, ces éléments rendent le fonctionnement de la Banque assez durable.

Crelan est donc une banque 100% belge, qui se concentre sur les tâches essentielles d'un banquier. Cela signifie qu'elle utilise les fonds qui lui sont confiés par les épargnants et les investisseurs pour accorder des crédits aux ménages privés et aux entrepreneurs belges. En d'autres termes, Crelan ne tire pas de revenus de transactions spéculatives ou d'investissements étrangers, mais soutient pleinement les initiatives locales de ses clients.

À cette fin, la banque collabore étroitement avec plus de 970 agents bancaires indépendants de Crelan et d'AXA Bank Belgium qui accueillent les clients, avec leurs équipes, dans 745 agences. Ces entrepreneurs indépendants sont tout à fait intégrés dans le tissu local dans lequel ils travaillent, habitent et vivent. Leurs conseils sont axés sur les intérêts du client et sur la création d'une relation de confiance à long terme, et ne reposent donc pas sur leurs propres objectifs de profit à court terme. Trois points d'ancrage sont au cœur des conseils qu'ils fournissent : honnêteté, compétence et sur mesure.

En tant que banque coopérative, Crelan n'est pas cotée en bourse. Comme toute entreprise, elle entend se développer et créer de la valeur ajoutée, mais elle peut le faire à son propre rythme et sans subir de pression de la part de grands actionnaires institutionnels. La banque utilise les bénéfices réalisés pour verser un dividende à ses 283.629 actionnaires coopérateurs et réinvestir dans son avenir, celui de ses collaborateurs et de ses clients.

Le centre de décision du groupe Crelan se trouve en Belgique. Dès lors, les choix politiques du groupe se font en fonction des souhaits et des besoins locaux, à long terme et sont plutôt conservateurs en vue de veiller, en bon père de famille, aux intérêts de la banque, de ses collaborateurs, de ses clients et de ses actionnaires coopérateurs.

En 2023, Crelan a renforcé sa vision et son ambition, convaincue que son identité coopérative constitue l'un de ses principaux piliers stratégiques. Une conséquence concrète a été la mise en place d'une nouvelle direction qui se concentre entièrement sur le « Cooperator & People Engagement » d'une part et les aspects ESG, d'autre part. Ce département fonctionne sous la direction d'une Chief Cooperative Bank Officer, qui dépend directement du CEO de la banque.

### **Engagement sociétal par le biais de la Crelan Foundation**

À travers les valeurs coopératives, la banque souhaite inscrire la durabilité dans ses activités bancaires et avoir un impact positif sur notre société. Pour y parvenir, un soutien financier est apporté à des projets socialement pertinents et durables qui améliorent la société. Par le biais de la Crelan Foundation des projets locaux d' actionnaires coopérateurs dans les domaines de l'éducation et de la culture, de la santé et de l'environnement, sont soutenus. En 2023 la Crelan Foundation a soutenu 27 projets pour un montant total de 86.200 EUR.

Le budget de la Crelan Foundation pour 2024 est augmenté à 400.000 EUR.

Le secteur de l'agriculture et de l'horticulture est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, et son avenir dépend de la façon dont il sera en mesure de les relever. La recherche universitaire sur l'innovation et la durabilité est essentielle à cet égard. C'est pourquoi la Crelan Foundation finance également une chaire dans deux facultés agricoles de premier plan dans notre pays :

- La Chaire Crelan pour l'innovation et l'agriculture durable à l'Université de Gand existe depuis 2015. Grâce à son important engagement social, elle s'efforce de maintenir un flux continu de connaissances vers les parties prenantes dans divers domaines. La Chaire organise ses activités autour de trois piliers : la communication du monde académique, l'innovation et la formation.
- La Chaire Crelan pour la structuration des circuits courts wallons à la faculté Gembloux Agro-Bio Tech - ULiège est active depuis 2017. Elle vise à créer une dynamique collective entre les scientifiques et les acteurs du secteur agricole par la réflexion et la co-crédation de connaissances. L'objectif est de développer des modèles économiques organisationnels innovants.

En outre, la banque reste un partenaire structurel des associations agricoles agréées ABS vzw et FWA asbl.

### **Sponsoring sportif**

Crelan considère le sport comme un élément déterminant d'un mode de vie sain et équilibré et comme un facteur de cohésion sociale. Elle est donc heureuse d'apporter son soutien à des valeurs comme le fair-play et l'esprit d'équipe.

Crelan entend également montrer l'exemple en encourageant et en facilitant la pratique du sport auprès de ses collaborateurs. C'est pourquoi la banque soutient les Vikings Crelan, une organisation sportive organisée par des membres du personnel pour les membres du personnel.

Grâce au soutien financier et organisationnel de la banque encourage les collaborateurs à faire du sport ensemble pendant leur pause déjeuner ou après les heures de travail.

Crelan sponsorise depuis longtemps plusieurs disciplines sportives. La banque choisit consciemment des disciplines dans lesquelles il existe une importante interaction entre les athlètes et les supporters. Les athlètes sponsorisés sont professionnellement engagés dans

leur discipline, visent des résultats et sont en même temps proches de leurs supporters. Ce sont des valeurs auxquelles Crelan s'identifie parfaitement.

- **Basket-ball**

Crelan sur le terrain avec les Belgian Cats et les Belgian Lions !

Depuis mai 2019, Crelan soutient les Belgian Cats et les Belgian Lions, deux équipes nationales dont nous pouvons être fiers. En collaboration avec la Fédération Belge de Basket-ball, Crelan souhaite contribuer à construire le succès des Cats & Lions. Elle investit également dans l'avenir de ce sport et est l'unique sponsor des Young Belgian Cats & Lions. Le soutien professionnel des jeunes talents belges revêt une importance cruciale. Ces initiatives soulignent l'engagement à long terme de Crelan envers le basket-ball belge.

À côté de la variante 5x5, Crelan est un partenaire majeur du 3x3 street basket-ball, la nouvelle version populaire 'street' du basket-ball classique.

En 2023, nous avons prolongé notre engagement envers la Fédération belge de Basket-ball jusqu'en septembre 2025.

Et cette année est mémorable d'un point de vue sportif. Les Belgian Cats ont obtenu l'or au Championnat d'Europe en Israël et en Slovénie. Après une finale palpitante, les Cats ont vaincu l'Espagne (Championne d'Europe en 2013, 2017, 2019). Une prestation de haut niveau qui a été saluée par le Premier ministre et par une cérémonie au balcon de la Grand-Place de Bruxelles.

De leur côté, les Belgian 3x3 Lions ont également été mis à l'honneur pour leur médaille d'argent aux Jeux européens. Une réussite remarquable étant donné qu'ils (en raison d'une blessure) ont dû terminer le tournoi avec 3 joueurs (au lieu de 4) et n'avaient aucune possibilité d'échange.

- **Cyclo-cross**

Crelan est active en tant que sponsor dans le cyclisme depuis 2000, initialement sous le nom de Crédit Agricole. La philosophie a toujours été de donner aux jeunes talents du cyclisme belge la possibilité de se développer et d'être entourés dans leur équipe par quelques valeurs établies.

En septembre 2023, le co-sponsor de l'équipe de cyclo-cross et aussi le nom de Crelan – Fristads ont changé pour devenir Crelan-Corendon. L'équipe fait la part belle aux talents locaux. En 2023, elle a été renforcée dans une perspective d'avenir en attirant Toon Vandebosch et Wietse Meeusen. Du côté des dames, la Néerlandaise Inge van der Heijden a rejoint l'équipe.

En 2023, Sanne Cant a remporté son 15e titre belge consécutif chez les dames élites.

- **Cyclisme**

Depuis le 1er juillet 2022, Crelan est le partenaire bancaire de l'équipe belge World Tour : Alpecin Deceuninck.

En 2023, Crelan a eu le privilège d'assister à 35 victoires, avec des faits marquants tels que les quatre victoires et le maillot vert de Jasper Philipsen au Tour de France et les victoires de

Mathieu Van der Poel à Milan-Sanremo et Paris-Roubaix, en plus des victoires sur le terrain de Mathieu van der Poel et Ceylin Alvarado, entre autres.

- **Athlétisme**

Depuis 2011, Crelan est le partenaire fidèle de la famille Borlée, qui figure parmi les leaders mondiaux du 400m et du 4x400m. En tant qu'ambassadeurs de la marque Crelan, Kevin, Jonathan et Dylan sont restés extrêmement accessibles et ouverts envers leurs supporters, même s'ils sont au sommet de l'athlétisme international depuis 10 ans. Et c'est justement ce que Crelan juge si important, à savoir fournir un service passionné et professionnel à ses clients dans une relation de confiance personnalisée.

2023 a été une année faste pour la famille Borlée, avec plusieurs médailles lors des championnats internationaux :

- L'or au 4x400m aux Championnats d'Europe en salle à Istanbul
- Le bronze aux Jeux européens de Cracovie-Malopolska

### III. Le conseil d'administration prend connaissance des différents avantages économiques et ristournes qui peuvent être attribués

En échange d'un montant limité de 36 EUR par personne ou même gratuitement pour les clients ayant un compte à vue payant (qu'il soit inclus dans un package ou non, à l'exception du Crelan Basic ou le Compte à vue Invest) et pour les jeunes < 25 ans, les actionnaires coopérateurs ont accès à un paquet étendu d'avantages financiers et non-financiers.

Les actionnaires coopérateurs sont informés sur base permanente via le site web et périodiquement par les newsletters des activités, des sessions d'information, des événements, des programmes d'avantages ou des offres exclusives.

#### **Avantages financiers**

- Perspective d'un dividende (4,25% sur l'exercice 2023)
- 25% de réduction sur les packages de paiement (Economy Pack, Performance Pack for One, Performance Pack, Excellence Pack)
- Maximum 242 EUR de frais de garde pour les titres qui ne sont pas commercialisés par Crelan

#### **Avantages non-financiers**

- Des tarifs avantageux dans une sélection de restaurants thématiques avec une excellente offre culinaire
- Des ristournes pour certains concerts et événements
- Offres spéciales qui cadrent dans le positionnement et les valeurs de la banque

Tous les partenaires et tous les bénéficiaires se trouvent en détail sur [www.crelan.be](http://www.crelan.be) et [www.coopdeals.be](http://www.coopdeals.be).

**IV. Le conseil d'administration prend connaissance du budget qui a été consacré à l'information et de la formation**

Étant donné que CrelanCo SC fait partie d'une Fédération d'établissements de crédit dont Crelan SA assume le rôle d'établissement central, où se trouve également la gestion quotidienne et étant donné que les résultats et les comptes annuels de ces entités ont été globalisés, il n'est pas toujours évident de scinder, au niveau comptable, les formations et l'information qui ont été données dans le cadre des activités coopératives des budgets globaux qui ont été consacrés à la formation et l'information.

Pour cette raison une estimation des initiatives d'information et de formation – depuis début 2022 la somme de Crelan et AXA Banque - qui peuvent être considérées comme purement coopératives a été réalisée:

Les formations liées aux Chaires Crelan, les rapports et les publications	<b>+/- 50.000 EUR</b>
Les soirées d'informations pour les clients/les actionnaires coopérateurs :	<b>+/- 60.000 EUR</b>
Les caractéristiques coopératives – Formations (établies sur 25% du budget total de formation globalisé) :	<b>+/- 230.000 EUR</b>
Les newsletters et communications pour les actionnaires coopérateurs	<b>+/- 200.000 EUR</b>

Les dépenses totales en matière de formation et d'information sont évidemment plus élevées mais peuvent être plus difficilement scindées et identifiées lorsqu'il s'agit d'activités communes avec la SA Crelan.

Le conseil d'administration prend connaissance de ces budgets et comprend qu'il est difficile de faire une séparation stricte.

Il décide que ce même ordre de grandeur des budgets (aussi bien directs qu'indirects) doit également être respecté pour l'année 2024.

**V. Conclusion**

**Le conseil d'administration conclut que les conditions d'agrément, conformément à l'arrêté royal du 4 mai 2016 fixant les conditions d'agrément des sociétés coopératives, sont respectées.**